

## Appel à candidature à un poste d'Ingénieur Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière  
CRPF Grand Est

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Ingénieur chargé de mission Centre de ressource (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDD à temps complet de 9 mois</b> de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). <b>Fourchette : entre 32 K€ et 48 K€ brut annuel</b>
<u>Résidence administrative :</u>	Le Ban Saint Martin (57) en Moselle, Eurométropole de Metz
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>3 avril 2023</b>

---

### Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



## Description du poste

L'Ingénieur(e) Chargé(e) de mission aura pour objectif de constituer un centre de ressources sur les chantiers de renouvellement post-crise dans le Grand-Est :

A partir des éléments recueillis au cours de la phase de terrain débutée en 2021 et terminée en 2022 :

- Analyser et synthétiser les initiatives en utilisant la base de données des dispositifs mis en œuvre par les gestionnaires ayant participé à la remontée d'informations. Ces dispositifs concernent 4 types d'itinéraires : chantiers en libre évolution, plantations par placeaux, enrichissements ponctuels diffus et plantations en plein mélangées ;
- Proposer des itinéraires de renouvellement dans le contexte des changements climatiques notamment au travers d'un « arbre de décision » ;
- Constituer un référentiel d'itinéraires de renouvellement pouvant servir aux personnels techniques lors des journées de vulgarisation ;
- Réalisation d'outils pédagogiques (brochures, panneaux...) qui serviront lors des journées de vulgarisation et de formation ;
- Participation active au groupe de réflexion et de suivi du projet.

L'Ingénieur(e) Chargé(e) de mission travaillera en relation avec l'équipe technique du CRPF Grand Est et l'ingénieur « forêt et eau, sols, renouvellement des peuplements » de l'IDF.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 de type Ingénieur forestier ou en gestion des milieux naturels ;
- Connaissances dans les disciplines de base du forestier et de l'écologie, notamment ce qui concerne les stations forestières (pédologie, botanique...)
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et des logiciels de cartographie ;
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel souhaité.

### Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation et du travail d'équipe ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Capacité d'animation et de concertation.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





## Personnes à contacter

- |   |                |  |
|---|----------------|--|
| • Alain LEFEUVRE, Directeur               | 03 87 31 18 42 | <a href="mailto:alain.lefeuvre@cnpf.fr">alain.lefeuvre@cnpf.fr</a>     |
| • Hervé RICHARD, Directeur adjoint        | 06 73 98 90 23 | <a href="mailto:herve.richard@cnpf.fr">herve.richard@cnpf.fr</a>       |
| • Cassandra PERRIN, Ingénieur Meuse       | 07 61 48 01 23 | <a href="mailto:kassandra.perrin@cnpf.fr">kassandra.perrin@cnpf.fr</a> |
| • Stéphane ASAEL, Ingénieur Environnement | 06 71 57 65 53 | <a href="mailto:stephane.asael@cnpf.fr">stephane.asael@cnpf.fr</a>     |

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **jeudi 17 février 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF Grand Est  
41 avenue du Général de Gaulle  
57050 LE BAN SAINT MARTIN

[grandest@cnpf.fr](mailto:grandest@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **1<sup>ère</sup> quinzaine de mars** dans les locaux du CNPF, à Le Ban Saint-Martin (57).